

DEMANDE DE FORFAIT AMÉTHYSTE

réseau Île-de-France

Cadre réservé à l'administration

Règlement :

Catégorie :

Réglé :

Première demande

Renouvellement

N° de carte Navigo : | | | | | | | | | |

Date de fin de forfait :

| | | |

Monsieur

Madame

Né(e) le :

| | | |

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : | 9 | 4 | Ville :

Téléphone fixe : | Téléphone portable : |

Adresse courriel :

Acceptez-vous de recevoir des SMS : oui non

N'OUBLIEZ PAS

vos règlements de 25 euros à l'ordre de Régie Améthyste

La signature est obligatoire uniquement pour l'envoi par courrier postal
Pas de signature pour l'envoi par email

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Fait à :

Date :

Signature

Formulaire à retourner à	Accueil du public
<p>Hôtel du Département DSJVV Service des Aides à la Mobilité 94054 Créteil Cedex</p>	<p>Immeuble Pyramide 80, avenue du Général-de-Gaule à Créteil Métro Créteil-L'Échat</p> <p>De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h Fermé le 1^{er} jeudi matin de chaque mois</p>
<p>En cas de perte, vol, détérioration, dysfonctionnement de votre carte Navigo : contacter le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) - Tél. : 09 69 39 66 66 (appel non surtaxé depuis un poste fixe). Toute demande de réédition de la carte Navigo (avec le même numéro) sera facturée 8 € TTC, facture à régler directement au STIF.</p> <p>Le Conseil départemental se réserve le droit d'exiger à tout moment le justificatif lié au statut – précisé au verso (ex : carte de l'ONAC, etc.). Les informations collectées dans ce document sont nécessaires au traitement de votre dossier. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé. Seuls les services départementaux en seront destinataires. Conformément à la loi « informatique et libertés du 6 janvier 1978 », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à Conseil départemental du Val-de-Marne - Service des aides à la mobilité - 94054 Créteil Cedex.</p>	

 **3994** Coût d'un appel local

 **valdemarne.fr**

**VAL de
MARNE**
Département utile

Pièces à joindre obligatoirement lors de la 1 ^{re} demande	Pièces à joindre obligatoirement à chaque demande
<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie recto verso de la carte Navigo mois/semaine. - Justificatif d'un an de résidence dans le département du Val-de-Marne, à votre nom. - Photocopie recto verso d'une pièce d'identité. 	<p>Règlement de 25 euros à l'ordre de : Régie Améthyste</p>
Pièces complémentaires à joindre selon votre statut (photocopies)	
<p><i>cocher la case selon votre statut</i></p>	
1 ^{re} DEMANDE	RENOUVELLEMENT
Non imposable*, âgé(e) de 60 ans et plus et n'exerçant aucune activité professionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto verso. - Notification de retraite. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto verso.
Adulte handicapé(e), âgé(e) de 20 ans et plus et bénéficiant de l'AAH	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto ou avis d'imposition recto verso du foyer fiscal où est rattaché le demandeur. - Décompte de paiement de l'AAH de moins de 3 mois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto ou avis d'imposition recto verso du foyer fiscal où est rattaché le demandeur. - Décompte de paiement de l'AAH de moins de 3 mois.
Invalide non imposable*, percevant une pension d'invalidité, ne percevant pas l'allocation-chômage et n'exerçant aucune activité professionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto verso. - Décompte de paiement de la pension d'invalidité de la CRAMIF ou de la CNRACL de moins de 3 mois. - Notification d'attribution de la pension d'invalidité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto verso. - Décompte de paiement de la pension d'invalidité de la CRAMIF ou de la CNRACL de moins de 3 mois.
Ancien combattant âgé de 60 ans et plus	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto - Carte du combattant délivré par l'ONAC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto.
Veuve d'ancien combattant âgée de 60 ans et plus	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto - Carte de ressortissante de l'ONAC de veuve d'ancien combattant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto.
Veuve de guerre âgée de 60 ans et plus	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto. - Titre de pension en qualité de veuve de guerre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto.
Mère médaillée de la Famille française, de 60 ans et plus et n'exerçant aucune activité professionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto verso. - Notification de retraite. - Diplôme de mère médaillée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto verso.
Orphelin(e) de guerre, âgé(e) de 60 ans et plus	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto. - Carte de ressortissant(e) de l'ONAC ou livret de famille ou extrait d'acte de naissance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto.
Pupille de la nation, âgé(e) de 60 ans et plus	
<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto. - Jugement ou livret de famille ou extrait d'acte de naissance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition recto.

* Le revenu net avant corrections, figurant sur votre avis d'imposition, doit être inférieur ou égal à 61 euros

Vous pouvez désormais déposer votre demande en ligne en vous rendant sur le site www.valdemarne.fr